

### 3.6.313 - RISSC

#### Amélioration transfrontalière de la Prévention et de la Gestion des Risques du Sous-Sol engendrés par les terrains sous-Cavés.

##### 1. OPERATEUR CHEF DE FILE

Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)

Code postal : 7340

Ville : Colfontaine

Pays : Belgique

##### 2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
<b>Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)</b>	<b>WA</b>	<b>516 475,10 EUR</b>	<b>258 237,55 EUR</b>
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	FR	209 926,20 EUR	104 963,10 EUR
Association des Communes Minières du Nord/Pas-de-Calais (ACM 59/62)	FR	115 230,90 EUR	57 615,45 EUR
Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)	FR	186 504,32 EUR	93 252,16 EUR
Service Public de Wallonie - Direction générale opérationnelle Agriculture,	WA	OP associé	OP associé

**RISSC**

Ressources Naturelles, Environnement (DGO3)			
Service Public de Wallonie - Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments - Direction de la Géotechnique	WA	OP associé	OP associé
Ville de Lille	FR	OP associé	OP associé
Ville de Mons	WA	OP associé	OP associé
Université de Mons (UMONS) - Service de Génie Minier	WA	333 367,48 EUR	166 683,74 EUR
Université de Lille 1 - Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE)	FR	131 556,19 EUR	65 778,09 EUR
<b>TOTAL</b>		<b>1 493 060,19 EUR</b>	<b>746 530,09 EUR</b>

### 3. RESUME

En raison d'une géologie continue et d'une histoire industrielle commune, les Régions de Wallonie et des Hauts-de-France comportent sur leur territoire de nombreuses cavités souterraines d'origines anthropique (mines, carrières,...) et naturelle (karsts...), qui induisent souvent une menace à l'égard de la sécurité des personnes, des biens immobiliers, des projets d'aménagement et de l'attractivité socio-économique de certains territoires.

Les politiques publiques de prévention et de gestion des risques du sous-sol, des deux côtés de la frontière, visent des objectifs communs mais mettent en oeuvre des outils différents et perfectibles.

C'est pourquoi le projet RISSC vise l'amélioration et la mise à disposition d'outils en matière de sécurité, d'aménagement du territoire, tant en prévention qu'en gestion d'incidents. Prônant la mutualisation des ressources existantes (règlements, données, méthodologies,...) et les échanges de bonnes pratiques à l'échelle transfrontalière, ses actions portent sur :

- 1) l'inventaire des objets souterrains et des menaces et la caractérisation des effets redoutés en surface,

- 2) le développement de solutions locales adaptées pour suivre l'évolution de l'aléa et réduire le risque,
- 3) la création d'un pôle transfrontalier de connaissances et d'expertises à destination des acteurs locaux et du public, permettant la mise à disposition d'informations adaptées et directement utilisables.

Pour cela, le projet réunit les institutions actives dans la caractérisation, la prévention et la gestion des risques du sous-sol en Wallonie et les Hauts-de-France pour proposer des améliorations transfrontalières aux politiques locales en matière de prévention et de gestion des risques, d'aménagement du territoire et de sécurité civile : guides de recommandations, synthèses réglementaires, sites de démonstrations, actions de sensibilisation, colloques, réseaux transfrontaliers de collectivités et d'experts.

En rassemblant un panel représentatif d'acteurs de la prévention du risque ou de la gestion de crise (services gouvernementaux ou de l'état, collectivités territoriales, communauté scientifique) qui mutualiseront leurs besoins, méthodes et connaissances, le projet propose une approche intégrée, innovante et coordonnée de gestion des risques naturels de mouvements de terrain engendrés par les cavités souterraines, afin de garantir une continuité naturelle, paysagère, urbanistique et patrimoniale des territoires transfrontaliers.

#### 4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2018

Date de fin : 31/12/2020

#### 5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Prévention des risques et gestion des risques naturels non climatiques (par exemple les tremblements de terre) et des risques liés aux activités humaines (par exemple les accidents technologiques), y compris les campagnes de sensibilisation, les systèmes et les infrastructures de protection civile et de gestion des catastrophes

#### 6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

7 avril 2017